

# Communiqué de presse

## LES VOTATIONS DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1991

Sous le titre "*Les votations dans le canton de Genève en 1991*"<sup>1</sup>, le Service cantonal de statistique (SCS) publie dans sa collection "Données statistiques" les principaux résultats des votations fédérales, cantonales et communales de l'année 1991.

Sur le **plan fédéral**, les citoyens du canton et du pays se sont prononcés sur quatre objets : deux référendums obligatoires, un référendum facultatif et une initiative populaire. Pour trois des quatre objets, il y a eu concordance des résultats entre Genève et la Suisse : acceptation, par tous les cantons, de l'arrêté fédéral abaissant à 18 ans l'âge requis pour l'exercice du droit de vote et d'éligibilité (Genève : 79,7 % de oui; Suisse : 72,7 % de oui); refus de l'initiative pour l'encouragement des transports publics (Genève et la Suisse : 62,9 % de non; seuls Bâle-Ville et Uri disent oui); rejet de l'arrêté fédéral sur le nouveau régime des finances fédérales (Genève : 74,3 % de non; Suisse : 54,4 %), qui n'est accepté que dans trois cantons (Bâle-Ville, Grisons et Zurich). En revanche, Genève refuse (avec le Jura, Neuchâtel et le Valais) la modification du code pénal militaire (53,2 % de non) qui est approuvée par 55,7 % des Suisses.

Sur le **plan cantonal**, en votation référendaire, les électeurs du canton ont très largement approuvé la loi ouvrant des crédits pour l'extension latérale des niveaux enregistrement et départ de l'aérogare de Genève-Cointrin (71,8 % de oui; majorité acceptante dans tous les arrondissements électoraux). Il en a été de même pour le projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 133 et 136 de la Constitution de la République et canton de Genève (Ministère public), qui a été accepté par 87,7 % des votants.

Sur le **plan communal**, enfin, les électeurs de trois communes (Bernex, Chêne-Bourg et Genève) ont été consultés à la suite du lancement réussi de trois référendums. Résultats sortis des urnes : refus d'un crédit pour l'aménagement de l'ancien cimetière de Bernex; refus d'un crédit pour la 3e étape du centre sportif de Sous-Moulin; acceptation de la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève concrétisant la partie recevable de l'initiative "pour l'aménagement du triangle de Villereuse".

En deuxième partie, ce cahier présente une brève **analyse des scrutins fédéraux organisés entre 1980 et 1990**. Au cours de ces onze années, 72 objets ont été soumis au peuple (37 initiatives et 35 référendums). L'article examine l'ensemble de ces scrutins, d'une part, sous l'angle de la participation électorale à Genève et en Suisse et, d'autre part, des résultats proprement dits. Il en ressort que si, comme on pouvait s'y attendre, la participation des électeurs est plus faible à Genève (34,0 % en moyenne) que dans l'ensemble du pays (40,5 %), il est peut-être plus étonnant de constater que dans une assez forte proportion (4 votations sur 5), les résultats du canton rejoignent ceux du pays. Les 15 divergences de résultats entre Genève et la Suisse portent sur 4 thèmes principaux : la circulation routière (5 objets), l'énergie (3), l'armée et le service civil (3) et les questions économiques (4).

1. *Les votations dans le canton de Genève en 1991*, Données statistiques n° 1992/4, SCS, mai 1992, 28 pages (10 F).